

le 28 août 2017

Les projets pilotes de tarification de l'électricité mettent à l'essai un choix plus vaste pour les clients résidentiels

La Commission de l'énergie de l'Ontario (CEO) modifie actuellement sa grille tarifaire réglementée (GTR), en vertu de laquelle sont fixés les prix pour plus de 90 % des consommateurs d'électricité de la province de l'Ontario. Ce remaniement complet de la GTR vise principalement à répondre aux objectifs de la politique énergétique, à améliorer l'efficacité du système et à permettre aux clients de mieux contrôler leur consommation.

Un des éléments majeurs de l'examen de la GTR mené par la CEO est la mise en œuvre de projets pilotes relativement à des mécanismes tarifaires et non tarifaires. La CEO a approuvé un certain nombre de projets pilotes qui visent à explorer différentes manières de donner aux clients un plus grand choix quant au prix qu'ils paient pour la consommation électrique à différents moments de la journée ainsi qu'un plus grand nombre d'outils pour les aider à comprendre et à gérer leurs coûts d'électricité.

À ce jour, la CEO a sélectionné les établissements de services publics suivants pour mener les projets pilotes liés à la GTR : Alectra Utilities, London Hydro et Oshawa PUC Networks Inc. Les demandes présentées par d'autres fournisseurs de services publics sont en cours d'examen.

Les projets pilotes approuvés par la CEO comprennent différentes grilles tarifaires, l'utilisation d'appareils comme les contrôles à domicile, l'information des consommateurs en temps réel sur leur consommation et la combinaison de caractéristiques tarifaires et non tarifaires.

Grilles tarifaires :

- **Période de consommation améliorée** : une plus grande différence entre les prix en période creuse et les prix en période de pointe. Les périodes de consommation demeurent inchangées.
- **Augmentation rapide des tarifs en période de pointe (TPP)** : un tarif plus faible en période creuse combiné à un tarif plus élevé aux heures de pointe pendant de courtes périodes au moment où la demande d'électricité devrait être la plus élevée.
- **Tarifification variable selon les périodes avec un TPP** : un tarif en période de pointe qui varie selon la demande du réseau, combiné à un tarif plus élevé aux heures de pointe pendant de courtes périodes au moment où la demande d'électricité devrait être la plus élevée.
- **Tarif faible pendant la nuit** : une période à prix moins élevés de minuit à six heures tout au long de l'année, suivie des tarifs plus élevés en période normale et des tarifs en période de pointe.
- **Période d'utilisation saisonnière avec un TPP** : deux périodes d'utilisation (aucune période normale) pendant trois mois en été et trois mois en hiver et un tarif à forfait pendant trois mois au printemps et trois mois à l'automne, combiné à un tarif plus élevé aux heures de pointe pendant de courtes périodes au moment où la demande d'électricité devrait être la plus élevée en été comme en hiver.
- **Période d'utilisation de super pointe** : une grille simplifiée à deux niveaux de prix (prix en période de consommation faible et forte uniquement), combinée à une période de « super pointe » plus élevée les après-midi de semaine en été.

Communications :

- Certains clients recevront à l'avance ou juste à temps des alertes sur les changements apportés aux tarifs et des rapports qui font le suivi de leur consommation et leurs économies d'électricité tout en les informant sur la consommation d'électricité.
- Certains clients recevront une rétroaction ciblée et spécifiquement conçue ainsi que des encouragements pour les aider à réduire leur demande pendant les périodes de pointe tout comme leurs coûts d'électricité.



Technologie :

- Certains clients recevront des appareils, comme les thermostats intelligents, pour les aider à mieux maîtriser leur consommation d'électricité ou encore une application mobile qui déterminera les activités au sein des ménages qui consomment beaucoup d'électricité.
- Certains clients auront des appareils de contrôle à domicile actionnés par les services publics qui diminuent à distance la demande du client en réponse à un événement de pointe critique.

Participants : Environ 18 000 clients au total devraient participer aux projets pilotes qui ont été approuvés jusqu'à présent.

-30-

Pour nous joindre :

Renseignements destinés aux médias
416-544-5171

Renseignements destinés au public
416-314-2455
ou 1 877 632-2727

This document is also available in English.

